

# PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND

## RAPPORT ANNUEL

## SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC
2. Rapport de gestion
3. Certification donnée par les commissaires aux comptes et états financiers de l'exercice

## CARACTERISTIQUES DE L'OPC

### PRINCIPALES CARACTERISTIQUES

Nom	PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND
ISIN	FR0014002YN3
Objectif de gestion	PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND est un fonds dynamique recherchant à optimiser la performance à travers une sélection de titres principalement au sein de l'Union Européenne, et ce sans référence à un indice. L'objectif de gestion du fonds est d'offrir une performance annualisée, nette de frais de gestion supérieure au MSCI Europe Small Cap Index dividendes nets réinvestis sur un horizon de cinq ans.
Date de lancement	18/06/2021
Durée de placement recommandée	Supérieure à 5 ans
Forme juridique	OPCVM, sous forme de FCP de droit français
Périodicité de valorisation	Hebdomadaire
Catégorie SFDR	Article 6

### ACTEURS

Société de gestion	PATRIVAL S.A.
Dépositaire	CACEIS Bank
Agent centralisateur	CACEIS Bank

### CHIFFRES CLES AU 28/06/2024

Actif net	15 694 859,92 €
Valeur Liquidative	615,77 €
Performance YTD	1,31%
Performance exercice (2023-2024)	2,21%
Nombre de lignes	86
Profil de risque <sup>1</sup>	5

*Avertissement : Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.*

<sup>1</sup> Echelle allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. Cet indicateur pourra évoluer dans le temps.

## RAPPORT DE GESTION ANNEE 2023-2024

### COMMENTAIRE DE GESTION

Sur l'ensemble de l'exercice 2023-2024, PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND (ci-après, le « Fonds » ou le « FCP ») affiche une performance de 2,21%, tandis que l'indicateur de référence (MSCI Europe Small Net Return) progressait de 12,00% sur la même période.

L'actif net du Fonds s'élève à 15 694 859,92 euros au 28 juin 2024. Le nombre de parts en circulation est de 25 488 parts à la clôture de l'exercice.

La gestion financière du FCP est déléguée à l'équipe de gestion menée par Peter Kraus du gestionnaire allemand Joh. Berenberg.

*Après l'extraordinaire année 2022, le début de l'année 2023 a été tout aussi mouvementé. Alors que les actions et les obligations ont été soutenues par des données économiques meilleures que prévu et une baisse de l'inflation en janvier 2023, le rallye s'est arrêté et les rendements obligataires sont repartis à la hausse à partir de février 2023. En mars 2023, les problèmes rencontrés par les banques régionales américaines et Credit Suisse en Europe ont entraîné une approche prudente des gérants sur les marchés boursiers.*

*Avec la baisse de l'inflation et les problématiques rencontrées par les banques, l'attention des investisseurs s'est déplacée de l'inflation vers la croissance économique au début du deuxième trimestre 2023. L'incertitude à ce sujet a été dominée par les discussions autour du plafond de la dette américaine et les données économiques décevantes de la Chine et de l'Europe. Les investisseurs sont ainsi restés sceptiques, en privilégiant les grandes capitalisations, les valeurs défensives et les actions des pays développés.*

*Néanmoins, les actions américaines en particulier ont continué à progresser. Les résultats des entreprises au premier trimestre, supérieurs aux prévisions, ont joué un rôle important, tout comme l'euphorie liée à l'intelligence artificielle qui a alimenté les grandes capitalisations.*

*Au troisième trimestre 2023, les marchés boursiers, et en particulier les valeurs secondaires, ont eu tendance à sous-performer après un premier semestre 2023 robuste. Le secteur de l'énergie a fait exception à la règle, car il a progressé en raison de la hausse des prix du pétrole à la suite de la réduction de la production. La persistance des éléments positifs et inattendus autour de l'économie américaine, combinée à la posture conservatrice de la Fed face à l'inflation en septembre 2023, a alimenté les attentes de taux d'intérêt plus élevés pendant plus longtemps. Les attentes de réductions rapides des taux ont été écartées. Dans cet environnement, les actions de croissance ont sous-performé par rapport aux actions de valeur. Les investisseurs font actuellement preuve d'une grande prudence et sont plus enclins à se tourner vers des options défensives, ce qui a notamment entraîné des sorties de capitaux plus importantes dans les petites capitalisations.*

*En octobre 2023, les tendances du troisième trimestre 2023 se sont poursuivies. L'économie américaine a continué à être étonnamment robuste et les rendements ont continué à grimper avec un volume d'émission d'obligations d'État américaines plus élevé, les actions ont fortement souffert dans cet environnement. Par la suite, les données économiques américaines se sont affaiblies et l'inflation américaine a surpris à la baisse.*

*En outre, lors de sa réunion de décembre, la Fed a laissé entrevoir des baisses de taux en 2024. De nouvelles augmentations des taux d'intérêt ont alors été complètement exclues, et les attentes de réductions des taux d'intérêt se sont accrues.*

*À la fin de l'année 2023, le marché a anticipé six baisses de taux de la Fed pour 2024. Les actions et les obligations se sont nettement redressées par rapport à leurs niveaux les plus bas. Certains indices boursiers européens et américains ont même atteint de nouveaux records historiques.*

Même dans cet environnement difficile, Joh. Berenberg, Gossler & Co. KG a maintenu une approche d'investissement à long terme. Ainsi, Joh. Berenberg, Gossler & Co. KG continue à poursuivre sa stratégie éprouvée basée sur une approche de construction du portefeuille « bottom-up » diversifiée, dans laquelle le gestionnaire sélectionne des sociétés qui présentent une croissance supérieure à la moyenne et durable ainsi qu'une qualité élevée, indépendamment de l'indice de référence.

Les critères décisifs retenus dans le cadre de cette stratégie sont la position établie sur un marché de niche attrayant, des barrières à l'entrée élevées et une équipe de direction expérimentée bénéficiant d'incitations à long terme. Cela s'accompagne généralement d'une grande visibilité grâce à une forte proportion de revenus récurrents, d'un bilan solide et d'un pouvoir de fixation des prix prononcé, qui permet aux entreprises de répercuter sur les clients la hausse potentielle des coûts des intrants.

Source : Joh. Berenberg, Gossler & Co. KG

### Principaux mouvements intervenus dans la composition du portefeuille

Titres	Mouvements (en €)	
	Acquisitions	Cessions
HMS NETWORKS AB	2 551 870,89	-
TGS ASA	2 054 108,71	755 089,37
OEM INTL AB-B	1 982 859,49	-
ADDLIFE AB-B	1 931 234,59	-
BIOGAIA AB-B SHS	1 762 160,78	-
AAK AB	735 712,1	3 625 456,66
ADDTECH AB	202 889,76	1 932 730,91
MICRONIC LASER SYSTEMS	881 433,92	1 715 359,61
NOLATO AB	538 366,62	1 681 678,06
SDIPTECH RG-B	-	1 301 521,9

### Information sur les OPCVM détenus en portefeuille gérés par la société de gestion

Sans objet

### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### Principales modifications intervenues au cours de l'exercice ou à intervenir

Néant

#### Eventuelles dispositions prises par le dépositaire pour s'exonérer de sa responsabilité

Néant

#### Politique de sélection des intermédiaires (« best selection, best execution »)

PATRIVAL S.A. a mis en place une Politique de Meilleure Sélection / Meilleure exécution (« best selection, best execution ») des intermédiaires et contreparties. L'objectif de cette politique est de sélectionner, selon différents critères prédéfinis, les négociateurs et les intermédiaires dont la politique d'exécution permettra d'assurer le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres.

Ce document est disponible sur le site internet de la société de gestion, dans la rubrique Informations réglementaires : [www.patrival.fr/informations-reglementaires](http://www.patrival.fr/informations-reglementaires)

#### Politique d'engagement actionnarial

Conformément à notre Code de déontologie et aux dispositions prévues aux articles L. 533-22 et R. 533-16 et suivants du Code Monétaire et Financier, PATRIVAL a mis en place une politique d'engagement actionnarial décrivant la manière dont elle intègre son rôle d'actionnaire dans sa stratégie d'investissement. A ce titre, PATRIVAL émet un vote défavorable à chaque résolution contraire aux principes de gouvernement d'entreprise prévus dans sa politique.

La politique d'engagement actionnarial de PATRIVAL est accessible sur son site internet, dans la rubrique Informations réglementaires : [www.patival.fr/informations-reglementaires](http://www.patival.fr/informations-reglementaires)

Le rapport annuel des votes et d'engagement actionnarial est rendu disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.

### **Informations relatives aux critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance (ESG) et catégorie SFDR**

Le FCP ne prend pas en compte les critères Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG) dans sa politique d'investissement. Le FCP relève ainsi de l'article 6 du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement SFDR » ou « Disclosure »). En ce sens, le FCP ne vise pas la promotion de caractéristique environnementale et sociale ni l'investissement durable.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852 du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables (dit « Taxinomie » ou « Taxonomie »).

### **Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés en euro**

- i. Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés
  - o Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : Néant
  - o Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : Néant
- ii. Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés  
Néant
- iii. Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie  
Néant
- iv. Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace  
Néant

### **Securities Financing Transaction Regulation (relatif aux opérations de financement sur titres) - « SFTR »**

Au cours de l'exercice, le Fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumises au Règlement (UE) 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (dit « Règlement SFTR »).

### **Méthode de calcul du risque global**

Le risque global est calculé selon la méthode de l'engagement.

### **Rappel des principaux risques**

Le FCP n'offre pas de garantie ou de protection.

- **Risque de perte en capital :**

Le FCP est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du FCP.

- **Risque actions :**

Le FCP est investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché peuvent entraîner une baisse significative de la valeur liquidative du FCP.

- **Risque lié à la détention de petites valeurs :**

Le FCP investis principalement dans des sociétés ayant une capitalisation boursière comprise entre 500 millions d'euros et 5 milliards d'euros.

Du fait de son orientation de gestion, le FCP peut être exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, compte tenu de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter un risque de liquidité. En raison de l'étroitesse du marché, l'évolution de ces titres est plus marquée à la hausse comme à la baisse et peut engendrer de fortes variations de la valeur liquidative.

- **Risque lié à la gestion discrétionnaire :**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au FCP repose sur la sélection des valeurs. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes. La performance du FCP peut donc être inférieure à l'objectif de gestion.

- **Risque de taux :**

En raison de sa composition, le FCP peut être soumis à un risque de taux. Ce risque résulte du fait qu'en général le prix des titres de créances et des obligations baisse lorsque les taux augmentent. La valeur liquidative peut donc baisser en cas de hausse des taux d'intérêt.

- **Risque de crédit :**

Dans le cas d'une dégradation des émetteurs privés et/ou souverains (par exemple de leur notation par les agences de notation financière), ou de leur défaillance, la valeur des obligations peut baisser. La valeur liquidative du FCP peut donc baisser.

- **Risque de change :**

Il s'agit du risque de variation des devises étrangères affectant la valeur des titres détenus par le FCP. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la valeur liquidative du FCP peut baisser du fait de l'évolution du cours de devises autres que l'euro. Le risque de change ne sera pas systématiquement couvert. Le FCP pourra avoir une exposition maximale au risque de change de 100% de son actif net.

- **Risque de durabilité :**

Le risque en matière de durabilité est défini par le Règlement Disclosure comme « un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement. » La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de la stratégie d'investissement du FCP, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets

négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via une série de mécanismes, notamment :

1. une baisse des revenus;
2. des coûts plus élevés;
3. des dommages ou une dépréciation de la valeur des actifs;
4. coût du capital plus élevé ; et
5. amendes ou risques réglementaires.

En raison de la nature des risques de durabilité et de sujets spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que les risques de durabilité aient un impact sur les rendements des produits financiers est susceptible d'augmenter à plus long terme.

- ***Risque lié aux pays émergents :***

L'attention des investisseurs est appelée sur le fait que les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents, sur lesquels les variations de cours peuvent être élevées, peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales.

Les investissements dans les pays émergents ne peuvent dépasser 10% de l'actif net du FCP.

- ***Risque de volatilité :***

La hausse ou la baisse de la volatilité peut entraîner une baisse de la valeur liquidative. Le FCP est exposé à ce risque, notamment par le biais des produits dérivés ayant pour sous-jacent la volatilité.

- ***Risque lié à l'utilisation de titres intégrant des dérivés :***

L'utilisation de titres intégrant des dérivés peut entraîner sur de courtes périodes, des variations sensibles de la valeur liquidative, à la hausse comme à la baisse.

### ***Gestion des risques liés aux activités***

Conformément aux dispositions de l'Article 9 de la directive 2011/61/UE sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (dite « directive AIFM ») et aux articles 12 à 15 du Règlement délégué (UE) n°231/2013 du 19 décembre 2012 (dit « règlement délégué AIFM »), pour couvrir ces risques éventuels en matière de responsabilité professionnelle auxquels elle est exposée dans le cadre de ses activités, PATRIVAL dispose de fonds propres ad hoc pour couvrir les risques éventuels en matière de responsabilité civile.

### ***Politique de rémunération***

PATRIVAL dispose d'une politique de rémunération conforme aux dispositions de la Directive européenne 2009/65/CE (« Directive OPCVM ») et de l'article 321-125 du Règlement Général de l'AMF qui s'appliquent aux OPCVM. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs de la société de gestion.

La politique de rémunération de PATRIVAL est adoptée par le Conseil d'administration de la société de gestion, son instance de surveillance, qui a également la charge de sa supervision et de sa correcte mise en œuvre. Annuellement, le Conseil d'administration réexamine les principes généraux de ladite politique. Toute modification importante de la politique fait l'objet d'une approbation préalable par le Conseil d'administration.

La politique de rémunération favorise une gestion des risques saine et efficace et n'encourage pas une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque des OPCVM gérés. La société de gestion a par ailleurs mis en place les mesures adéquates permettant de prévenir les conflits d'intérêts.

L'objectif de la politique de rémunération est de disposer d'un cadre de rémunération raisonnable et approprié comprenant un salaire de base fixe, et une partie variable, déterminée par des critères quantitatifs et qualitatifs en conformité avec la réglementation

en vigueur. Cette partie variable est le résultat d'un processus prenant en compte les résultats économiques de l'entité, la création de valeur dans le temps pour les clients de la société de gestion et les performances individuelles des collaborateurs, en ce compris le respect de la réglementation en matière de gestion des risques et de conformité.

### DETAIL DE LA REMUNERATION VERSEE AU TITRE DE L'EXERCICE 2023

Catégorie	Effectifs au 31/12/2023	Rémunérations fixes	Rémunérations variables
<b>Preneurs de risque<sup>2</sup></b>			
Gérants, membres du Conseil d'administration et autres personnes ayant un impact direct sur le profil de risque ou une rémunération équivalente	9	827 980 €	122 675 €
Personnes exerçant une fonction de contrôle et autres preneurs de risques <sup>3</sup>	2	39 897 €	10 000 €
<b>Non preneurs de risque</b>			
Autres collaborateurs non preneurs de risques	8	302 873 €	47 767 €
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>1 170 750 €</b>	<b>180 442 €</b>

Les rémunérations de la société de gestion pour la gestion du FCP comportent des frais de gestion fixes (1,80% TTC par an de l'actif net). Au titre de l'exercice clos au 30/06/2024, aucune commission de surperformance n'a été prélevée.

Les modalités de calcul de ces frais sont présentées dans le Prospectus.

Au cours du dernier exercice, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par PATRIVAL à l'ensemble de son personnel (19 personnes) s'est élevé à 1 351 192 euros bruts.

Le montant total des rémunérations brutes versées en 2023 se répartit comme suit en fonction des différentes populations :

- o Preneurs de risque : 1 000 552 euros
- o Non-preneurs de risque : 350 640 euros

Il est à souligner que les rémunérations des gérants de PATRIVAL ne sont pas basées sur les performances des fonds ; leur système de rémunération est fixe, aucun bonus, ni octroi de part de fonds relatif aux performances. Les éventuelles primes discrétionnaires versées à l'équipe de gestion ne prennent ainsi pas en compte la performance financière mais la fidélisation de la clientèle sur la durée et la progression globale des encours sous gestion.

### AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Les derniers documents réglementaires, en ce compris le Prospectus, le Document d'Informations Clés, le Règlement, le dernier Rapport Annuel, le dernier Rapport périodique ainsi que la dernière Valeur Liquidative et les données relatives aux performances passées depuis la création du fonds, sont disponibles en langue française et gratuitement auprès de la Société de Gestion, à l'adresse suivante : PATRIVAL S.A., Parc des Trois Chênes, 29 bis

<sup>2</sup> Personnel dont les activités professionnelles ont une incidence substantielle sur les profils de risques de la société de gestion ou des OPCVM ou des FIA gérés.

<sup>3</sup> Dont les personnes impliquées dans la relation commerciale et qui pourraient de part une situation de conflit d'intérêts être amenées à agir d'une manière contraire à l'intérêt du client.

Avenue de la Marne, 59290 Wasquehal, par mail à l'adresse suivante : [serviceclients@patrival.fr](mailto:serviceclients@patrival.fr) ou sur le site internet de la société de gestion : [www.patrival.fr](http://www.patrival.fr)

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

**Information pour les « US Persons » :** Ce fonds n'a pas été enregistré en vertu de la loi US Securities Act de 1933. En conséquence, il ne peut pas être offert ou vendu, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. Person », selon la définition de la réglementation américaine « *Regulation S* ». Par ailleurs, ce fonds ne peut non plus être offert ou vendu, directement ou indirectement, aux « U.S. Persons » et/ou à toutes entités détenues par une ou plusieurs « U.S. Persons » telles que définies par la réglementation américaine « *Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA)* ».

**CERTIFICATION DONNEE PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET  
ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE**



**PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 28 juin 2024**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
Exercice clos le 28 juin 2024**

**PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
PATRIVAL SA  
Parc des Trois Chênes  
29 bis, avenue de la Marne  
59290 WASQUEHAL

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l' OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND relatifs à l'exercice clos le 28 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l' OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/07/2023 à la date d'émission de notre rapport.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



## PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND

### **Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

#### ***Objectif et démarche d'audit***

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

---

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, [www.pwc.fr](http://www.pwc.fr)*



## PAN-EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu du délai nécessaire à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*  
Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit  
Frédéric SELLAM

## BILAN ACTIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>IMMOBILISATIONS NETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DÉPÔTS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>15 716 098,74</b>	<b>12 247 904,21</b>
<b>Actions et valeurs assimilées</b>	<b>15 716 098,74</b>	<b>12 247 904,21</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	15 716 098,74	12 247 904,21
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Obligations et valeurs assimilées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Titres de créances</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<b>Organismes de placement collectif</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	0,00	0,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
<b>Opérations temporaires sur titres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
<b>Instruments financiers à terme</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>Autres instruments financiers</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CRÉANCES</b>	<b>24 929,99</b>	<b>2 063,52</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	24 929,99	2 063,52
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>48 477,16</b>	<b>12 223,58</b>
Liquidités	48 477,16	12 223,58
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>15 789 505,89</b>	<b>12 262 191,31</b>

## BILAN PASSIF AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital	16 364 527,64	13 822 443,44
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	-583 311,08	-1 534 508,52
Résultat de l'exercice (a,b)	-86 356,64	-86 702,18
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *</b>	<b>15 694 859,92</b>	<b>12 201 232,74</b>
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
<b>INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instrument financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
<b>DETTES</b>	<b>94 645,97</b>	<b>60 958,57</b>
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	94 645,97	60 958,57
<b>COMPTES FINANCIERS</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>15 789 505,89</b>	<b>12 262 191,31</b>

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

## HORS-BILAN AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>	0,00	0,00
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	0,00
Engagement sur marché de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements	0,00	0,00

## COMPTE DE RÉSULTAT AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Produits sur opérations financières</b>		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 046,34	826,43
Produits sur actions et valeurs assimilées	167 758,17	125 114,48
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>TOTAL (1)</b>	<b>168 804,51</b>	<b>125 940,91</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	763,55	151,53
Autres charges financières	0,00	0,00
<b>TOTAL (2)</b>	<b>763,55</b>	<b>151,53</b>
<b>RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)</b>	<b>168 040,96</b>	<b>125 789,38</b>
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	240 803,79	211 160,57
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)</b>	<b>-72 762,83</b>	<b>-85 371,19</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-13 593,81	-1 330,99
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
<b>RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)</b>	<b>-86 356,64</b>	<b>-86 702,18</b>

# ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

## 1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

### Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

#### **Dépôts :**

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

#### **Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

#### **Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

#### **Titres de créances négociables :**

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

### **OPC détenus :**

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

### **Opérations temporaires sur titres :**

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

### **Instruments financiers à terme :**

#### **Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

#### **Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :**

##### **Les Swaps :**

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

##### **Engagements Hors Bilan :**

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

### **Frais de gestion**

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0014002YN3 - Part PAN EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND : Taux de frais maximum de 1.80 % TTC

### **Commission de surperformance**

Des frais de gestion variables seront prélevés au profit de la société de gestion selon les modalités suivantes :

- 15% TTC de la performance annuelle du FCP, nette de frais de gestion, au-delà de la performance de l'indice « MSCI Europe Small Cap Index (dividendes nets réinvestis). »

- Cette commission est calculée en comparant l'évolution de l'actif du fonds à celui d'un fonds fictif de référence réalisant la performance de l'indice « MSCI Europe Small Cap Index » dividendes nets réinvestis et enregistrant les mêmes variations de souscriptions et rachats que le fonds réel (« Indice de Référence »).

- La provision de frais de gestion variables correspond à 15% de la différence positive entre l'actif du fonds réel net de frais de gestion et celui de l'Indice de Référence, appréciée sur la durée de l'exercice comptable. Cette différence fait l'objet d'une provision, ajustée à chaque établissement de la VL. Cette provision est réajustée par le biais de reprises sur provisions. Les reprises de provisions sont plafonnées à hauteur des dotations.

- La date de cristallisation est établie au 30 juin de chaque année, ce qui correspond à la clôture de l'exercice du fonds. Compte tenu de la date de lancement du fonds la première date de cristallisation potentielle est fixée au 30/06/2022.

- Les commissions de performance éventuelles ne seront définitivement perçues qu'à la date de cristallisation, uniquement si durant l'exercice comptable, la performance du fonds concerné est strictement supérieure à l'indice de référence, et ce, même en cas de performance négative sur la période de cristallisation.

- La date de cristallisation peut être modifiée en cas de fusion ou de liquidation du fonds.

- Si, sur l'exercice, cette performance est inférieure à l'évolution de l'Indice de Référence applicable, la commission de performance sera nulle.

- Le prélèvement des frais de gestion variables par la société de gestion est effectué annuellement, le dernier jour de bourse ouvré du mois de juin de chaque année. Le premier prélèvement pourrait avoir lieu le 30/06/2022, date de fin du premier exercice comptable exceptionnel démarrant le 18/06/2021.

La commission de surperformance se calcule comme suit :

- Dans les points suivants, l'écart de performance s'entend comme étant la différence entre la performance réalisée par le fonds et la performance réalisée par l'Indice de Référence.

- En cas d'écart de performance positif durant l'exercice comptable, alors l'écart de performance constaté donne lieu à commission de surperformance de 15% y compris si la performance du fonds est négative durant l'exercice comptable.

- Si l'écart de performance durant l'exercice comptable est nul, alors aucune commission de performance ne sera due.

- En cas d'écart de performance négatif durant l'exercice, l'intégralité de l'écart de performance est reportée et impacte l'écart de performance de l'exercice comptable suivant comme un « report ».

- A compter de l'exercice ouvert le 18/06/2021, toute sous-performance du fonds par rapport à l'indice de référence est compensée avant que des commissions de surperformance ne deviennent exigibles. À cette fin, la durée de la période de référence de la performance est fixée à 5 ans.

- Si une autre année de sous-performance a eu lieu à l'intérieur de cette première période de 5 ans et qu'elle n'a pas été rattrapée à la fin de cette première période, une nouvelle période de 5 ans maximum s'ouvre à partir de cette nouvelle année en sous-performance. Les sous-performances non-compensées antérieures à 5 ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

## **Affectation des sommes distribuables**

### **Définition des sommes distribuables**

Les sommes distribuables sont constituées par :

#### **Le résultat :**

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus. Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

#### **Les Plus et Moins-values :**

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

#### **Modalités d'affectation des sommes distribuables :**

<b>Part(s)</b>	<b>Affectation du résultat net</b>	<b>Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées</b>
Parts PAN EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND	Capitalisation	Capitalisation

## 2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 28/06/2024 EN EUR

	28/06/2024	30/06/2023
<b>ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE</b>	<b>12 201 232,74</b>	<b>11 564 568,08</b>
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	3 537 633,67	1 066 950,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-635 058,50	-1 193 157,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	663 011,44	309 608,76
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 044 339,45	-1 736 314,26
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	9,35
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	138,43	-13,52
Différences de change	231 777,50	-448 776,95
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	813 226,92	2 723 729,03
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-774 714,68</i>	<i>-1 587 941,60</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>1 587 941,60</i>	<i>4 311 670,63</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-72 762,83	-85 371,19
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
<b>ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>15 694 859,92</b>	<b>12 201 232,74</b>

### 3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

#### 3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
<b>ACTIF</b>		
<b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	0,00	0,00
<b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>		
<b>OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>		
<b>OPÉRATIONS DE COUVERTURE</b>		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	0,00	0,00
<b>AUTRES OPÉRATIONS</b>		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	0,00	0,00

### 3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 477,16	0,31
<b>PASSIF</b>								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(\*)

	< 3 mois	%	]3 mois - 1 an]	%	]1 - 3 ans]	%	]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
<b>ACTIF</b>										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	48 477,16	0,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>PASSIF</b>										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(\*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

### 3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 SEK		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>ACTIF</b>								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	5 148 890,52	32,81	2 352 044,85	14,99	1 285 501,41	8,19	1 337 344,30	8,52
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	5 915,20	0,04	4 610,31	0,03	0,00	0,00
Comptes financiers	164,36	0,00	3 560,35	0,02	5 174,78	0,03	3 859,98	0,02
<b>PASSIF</b>								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	226,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>HORS-BILAN</b>								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

### 3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	28/06/2024
<b>CRÉANCES</b>		
	Ventes à règlement différé	20 319,68
	Coupons et dividendes en espèces	4 610,31
<b>TOTAL DES CRÉANCES</b>		<b>24 929,99</b>
<b>DETTES</b>		
	Achats à règlement différé	24 542,94
	Frais de gestion fixe	70 103,03
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>94 645,97</b>
<b>TOTAL DETTES ET CRÉANCES</b>		<b>-69 715,98</b>

### 3.6. CAPITAUX PROPRES

#### 3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	6 366	3 537 633,67
Parts rachetées durant l'exercice	-1 130	-635 058,50
Solde net des souscriptions/rachats	5 236	2 902 575,17
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	25 488	

#### 3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

### 3.7. FRAIS DE GESTION

	28/06/2024
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	240 803,79
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,81
Frais de gestion variables provisionnés	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	0,00
Frais de gestion variables acquis	0,00
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	0,00

### 3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

#### 3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

#### 3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

### 3.9. AUTRES INFORMATIONS

#### 3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	28/06/2024
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

#### 3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	28/06/2024
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

#### 3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	28/06/2024
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			0,00
Instruments financiers à terme			0,00
<b>Total des titres du groupe</b>			<b>0,00</b>

### 3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	-86 356,64	-86 702,18
Acomptes versés sur résultat de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-86 356,64</b>	<b>-86 702,18</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	-86 356,64	-86 702,18
<b>Total</b>	<b>-86 356,64</b>	<b>-86 702,18</b>

**Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes**

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-583 311,08	-1 534 508,52
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>-583 311,08</b>	<b>-1 534 508,52</b>

	28/06/2024	30/06/2023
<b>Affectation</b>		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	-583 311,08	-1 534 508,52
<b>Total</b>	<b>-583 311,08</b>	<b>-1 534 508,52</b>

### 3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	30/06/2022	30/06/2023	28/06/2024
Actif net en EUR	11 564 568,08	12 201 232,74	15 694 859,92
Nombre de titres	20 415	20 252	25 488
Valeur liquidative unitaire	566,47	602,47	615,77
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	-0,33	-75,77	-22,88
Capitalisation unitaire sur résultat	-12,96	-4,28	-3,38

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
<b>Actions et valeurs assimilées</b>				
<b>Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>				
<b>ALLEMAGNE</b>				
AIXTRON SE	EUR	14 303	262 245,51	1,67
ATOSS SOFTWARE AG	EUR	1 378	154 336,00	0,99
BASLER AG	EUR	16 443	174 624,66	1,12
HYPOPORT AG	EUR	858	256 713,60	1,63
SECUNET SECURITY NETWORKS AG	EUR	1 081	135 557,40	0,86
<b>TOTAL ALLEMAGNE</b>			<b>983 477,17</b>	<b>6,27</b>
<b>DANEMARK</b>				
AMBU B	DKK	14 097	253 296,68	1,61
CHEMOMETEC AS	DKK	5 856	239 182,26	1,52
ROYAL UNIBREW AS	DKK	4 357	322 496,23	2,05
SP GROUP A/S	DKK	3 784	130 908,80	0,84
<b>TOTAL DANEMARK</b>			<b>945 883,97</b>	<b>6,02</b>
<b>FINLANDE</b>				
HARVIA OYJ	EUR	5 111	188 084,80	1,20
QT GROUP OYJ	EUR	1 545	119 814,75	0,76
REVENIO GROUP CORP	EUR	9 632	264 880,00	1,69
<b>TOTAL FINLANDE</b>			<b>572 779,55</b>	<b>3,65</b>
<b>FRANCE</b>				
AUBAY	EUR	739	27 527,75	0,18
Equasens	EUR	2 226	118 645,80	0,76
EXCLUSIVE NETWORKS SA	EUR	5 946	112 141,56	0,71
GAZTRANSPORT ET TECHNIGA SA	EUR	981	119 583,90	0,77
ID LOGISTICS GROUP	EUR	527	185 240,50	1,18
INTERPARFUMS SA	EUR	5 958	227 595,60	1,45
OENEO EX SABATE DIOSOS	EUR	9 341	99 948,70	0,63
PLANISWARE SAS	EUR	4 469	118 249,74	0,75
SOITEC SA	EUR	1 393	145 150,60	0,93
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	9 395	196 731,30	1,25
VIRBAC SA	EUR	667	217 775,50	1,39
<b>TOTAL FRANCE</b>			<b>1 568 590,95</b>	<b>10,00</b>
<b>IRLANDE</b>				
UNIPHAR PLC	EUR	59 455	144 178,38	0,92
<b>TOTAL IRLANDE</b>			<b>144 178,38</b>	<b>0,92</b>
<b>ITALIE</b>				
CAREL INDUSTRIES SPA	EUR	11 458	198 223,40	1,26
DE LONGHI SPA	EUR	2 546	74 343,20	0,47
DIGITAL VALUE SPA	EUR	2 687	161 757,40	1,03
GRUPPO MUTUIONLINE SPA	EUR	4 569	155 802,90	0,99
GVS SPA	EUR	37 403	245 737,71	1,57
INTERPUMP GROUP	EUR	4 340	180 023,20	1,15
PHARMANUTRA SPA	EUR	3 467	164 855,85	1,05
REPLY FRAZION	EUR	1 833	252 587,40	1,61
SESA	EUR	1 346	155 193,80	0,99
SOL SPA	EUR	5 782	191 384,20	1,22

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TECHNOPROBE SPA	EUR	24 763	227 819,60	1,45
<b>TOTAL ITALIE</b>			<b>2 007 728,66</b>	<b>12,79</b>
<b>LUXEMBOURG</b>				
SWORD GROUP	EUR	3 459	109 477,35	0,69
<b>TOTAL LUXEMBOURG</b>			<b>109 477,35</b>	<b>0,69</b>
<b>NORVEGE</b>				
MEDISTIM ASA	NOK	11 819	176 803,84	1,13
TGS ASA	NOK	19 084	214 656,49	1,37
<b>TOTAL NORVEGE</b>			<b>391 460,33</b>	<b>2,50</b>
<b>PAYS-BAS</b>				
FUGRO NV	EUR	9 135	206 085,60	1,31
<b>TOTAL PAYS-BAS</b>			<b>206 085,60</b>	<b>1,31</b>
<b>ROYAUME-UNI</b>				
ALPHA GROUP INTERNATIONAL PL	GBP	10 169	271 605,98	1,73
DISCOVERIE GROUP PLC	GBP	27 866	220 978,38	1,41
JUDGES SCIENTIFIC PLC	GBP	330	39 585,18	0,25
KAINOS GROUP PLC	GBP	11 357	142 004,44	0,91
RASPBERRY PI LTD-W/I	GBP	1 989	9 414,35	0,06
RS GROUP PLC	GBP	10 056	83 309,77	0,53
SOFTCAT PLC	GBP	7 976	171 274,50	1,09
TREATT PLC	GBP	27 407	139 116,08	0,88
WEIR GROUP (THE)	GBP	8 880	208 212,73	1,33
<b>TOTAL ROYAUME-UNI</b>			<b>1 285 501,41</b>	<b>8,19</b>
<b>SUEDE</b>				
ADDLIFE AB-B	SEK	29 911	330 454,50	2,10
ADDNODE GROUP AB	SEK	15 346	164 547,01	1,05
BIOGAIA AB-B SHS	SEK	16 161	175 844,60	1,12
BIOTAGE	SEK	10 938	156 921,69	1,00
BUFAB AB	SEK	6 312	217 087,52	1,39
CONCENTRIC AB	SEK	13 994	220 336,28	1,41
ENGCON AB	SEK	18 859	143 989,06	0,92
FORTNOX AB	SEK	48 625	273 649,69	1,74
GENOVIS AB	SEK	53 245	133 245,39	0,85
HEMNET GROUP AB	SEK	3 613	101 760,77	0,64
HMS NETWORKS AB	SEK	7 024	259 739,69	1,65
INSTALCO AB	SEK	42 832	152 811,98	0,97
LAGERCANTZ GROUP AB-B SHS	SEK	12 980	196 606,98	1,26
MICRONIC LASER SYSTEMS AB	SEK	6 693	240 552,73	1,54
MIPS AB	SEK	5 945	217 015,65	1,38
NCAB GROUP AB	SEK	57 834	422 233,25	2,69
OEM INTERNATIONAL AB-B SHS	SEK	19 082	195 710,24	1,24
STILLE AB	SEK	7 475	142 679,65	0,91
SURGICAL SCIENCE SWEDEN AB	SEK	15 188	167 127,92	1,06
SWEDENCARE AB	SEK	45 870	238 052,01	1,52
THULE GROUP AB/THE	SEK	5 234	127 988,11	0,81
TROAX GROUP AB	SEK	8 506	177 322,90	1,13
VITEC SOFTWARE GROUP AB	SEK	5 315	257 132,55	1,64
VITROLIFE AB	SEK	13 263	203 343,48	1,30

### 3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
XVIVO PERFUSION AB	SEK	6 368	232 736,87	1,49
<b>TOTAL SUEDE</b>			<b>5 148 890,52</b>	<b>32,81</b>
<b>SUISSE</b>				
ACCELLERON INDUSTRIES LTD	CHF	3 486	127 428,42	0,81
BOSSARD HOLDING AG	CHF	708	155 503,40	0,99
BURCKHARDT COMPRESSION HOLDI	CHF	217	132 956,02	0,85
COMET HOLDING	CHF	1 008	378 935,56	2,41
INFICON HOLDING AG	CHF	127	180 156,81	1,15
INTERROLL HOLDING AG NAMEN	CHF	81	222 908,77	1,42
KARDEX HOLDING AG-REG	CHF	581	137 564,77	0,88
MEDACTA GROUP SA	CHF	1 258	159 642,35	1,02
POLYPEPTIDE GROUP AG	CHF	4 229	125 602,99	0,80
SKAN GROUP AG	CHF	2 178	180 491,61	1,15
SULZER AG	CHF	1 309	168 833,07	1,07
SWISSQUOTE GROUP HOLDING SA ACTION NOMINATIVE	CHF	980	288 621,42	1,84
TECAN GROUP NOM	CHF	299	93 399,66	0,60
<b>TOTAL SUISSE</b>			<b>2 352 044,85</b>	<b>14,99</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé</b>			<b>15 716 098,74</b>	<b>100,14</b>
<b>TOTAL Actions et valeurs assimilées</b>			<b>15 716 098,74</b>	<b>100,14</b>
<b>Créances</b>			<b>24 929,99</b>	<b>0,15</b>
<b>Dettes</b>			<b>-94 645,97</b>	<b>-0,60</b>
<b>Comptes financiers</b>			<b>48 477,16</b>	<b>0,31</b>
<b>Actif net</b>			<b>15 694 859,92</b>	<b>100,00</b>

<b>Parts PAN EUROPEAN GROWTH EQUITY FUND</b>	<b>EUR</b>	<b>25 488</b>	<b>615,77</b>
--	------------	---------------	---------------